



# COMPTE JOINT : UN OUTIL DE PLANIFICATION EN TERMES DE TRANSMISSION

## EN RÉSUMÉ

La fiscalité grecque des transmissions peut être relativement impactante :

- > Si l'on n'a pas opté pour le forfait fiscal grec pour les gens fortunés ;
- > Ou si l'on ne bénéficie pas :
  - des quelques cas d'exonération relatifs aux biens immobiliers quand ils sont nécessaires aux besoins de la famille
  - d'éventuels abattements dépendants du lien de parenté avec le défunt/le donneur.

L'utilisation d'un compte joint peut alors permettre, sous certaines conditions, d'être exonéré complètement de droits de succession.



## L'IMPOSITION DES DONATIONS / SUCCESSIONS GRECQUES

Les taux d'imposition des successions et donations en Grèce sont déterminés en fonction du lien de parenté entre le défunt/le donneur et les héritiers/les bénéficiaires de la donation.

Ces derniers sont divisés entre trois catégories :

### > CATÉGORIE I :

Le conjoint, le concubin domicilié avec le défunt/donneur depuis au moins 2 ans, les enfants, les petits-enfants et les parents.

### > CATÉGORIE II :

Les arrière petits-enfants, les grands-parents, les arrière grands-parents, les frères/sœurs, les beaux-frères/belles sœurs, les oncles/tantes parents nourriciers, beaux-parents, enfants issus d'un précédent mariage du conjoint.

### > CATÉGORIE III :

Tous les autres

Les taux de droits de succession / donation sont les suivants :

### CATÉGORIE I

Montant Taxable	taux
Les premiers 150.000€	0%
Les 150.000€ suivants	1%
Les 300.000€ suivants	5%
Au-delà de 600.000€	10%

Le conjoint survivant, marié au défunt depuis au moins 5 ans, n'est pas assujéti à l'impôt sur les biens hérités jusqu'à une valeur de 400.000 €. Ceci s'applique également aux enfants mineurs du défunt (enfants de moins de 18 ans). En ce qui concerne les donations parentales ou les donations aux parents au premier degré contractées à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021, le montant défiscalisé est porté de 150.000 € à 800.000 €. Pour les dons parentaux, le montant défiscalisé est accordé pour chaque parent.

## CATÉGORIE II

Montant taxable	taux
Les premiers 30.000€	0%
Les 70.000€ suivants	5%
Les 200.000€ suivants	10%
Au-delà de 300.000€	20%

## CATÉGORIE III

Montant taxable	taux
Les premiers 6.000€	0%
Les 66.000€ suivants	20%
Les 195.000€ suivants	30%
Au-delà de 267.000€	40%

Si le bénéficiaire est handicapé à 67% ou plus, le montant de l'impôt calculé selon les taux ci-dessus est réduit de 10%. En cas de cadeaux/dons parentaux en espèces, la taxe est prélevée aux taux d'imposition suivants :

➤ **10% pour la catégorie I**   ➤ **20% pour la catégorie II**   ➤ **40% pour la catégorie III**



# POSSIBLE EXONÉRATION DE DROITS DE SUCCESSION DES ACTIFS DÉTENUS VIA DES COMPTES JOINTS

## CONTEXTE

- Jusqu'à présent, il y avait une certaine insécurité juridique quant à savoir si l'exonération des droits de succession qui prévalait pour les comptes joints détenus en Grèce s'appliquait également aux comptes joints détenus hors de Grèce.
- Pour rappel, le traitement fiscal des droits de succession des comptes bancaires joints non grecs a fait l'objet d'une plainte de la Commission européenne contre la Grèce, alléguant une violation de la libre circulation des capitaux au sein de l'UE.

## LA NOUVELLE LOI ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT GREC

Le Parlement grec a adopté fin mars 2022 une nouvelle loi prévoyant qu'une exonération totale des droits de succession grecs est accordée aux titulaires survivants de comptes bancaires joints et de comptes d'investissement joints, qui sont détenus en Grèce ou en dehors de la Grèce, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE (quel que soit la résidence des titulaires du compte joint).

Pour ce faire deux conditions doivent être respectées :

- Les fonds détenus sur le compte bancaire dépositaire joint ou le compte d'investissement doivent être reçus automatiquement de plein droit par les titulaires survivants du compte en cas de décès de l'un des titulaires du compte joint.
- Les comptes joints/comptes d'investissement joints non grecs doivent être déposés dans des banques situées dans des Etats qui ne sont pas considérés comme des juridictions fiscales non coopératives et qui ont mis en place.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL WEALTH PLANNING D'EDMOND DE ROTHSCHILD EST À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.

Le présent document est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Rédaction achevée au 31 mars 2023.

Il n'est pas de nature contractuelle et vous est remis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une consultation juridique, fiscale ou comptable personnalisée. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre de produits ou de services financiers ou une recommandation d'acheter ou de vendre un instrument financier ou de souscrire à un service financier. Les informations qu'il contient n'ont pas été examinées à l'aune de votre situation personnelle ou de vos objectifs ou besoins spécifiques. Nous vous invitons à consulter vos propres conseillers indépendants. Le présent document s'appuie sur des informations provenant de sources ou de documents externes jugés fiables. Le groupe Edmond de Rothschild s'efforce de veiller à ce que les informations qu'il contient soient exactes, complètes et d'actualité mais ne peut fournir aucune garantie quant à leur exhaustivité ou à leur exactitude. Tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte de capital et de fluctuation de valeur et de rendement. En aucun cas, la responsabilité d'une entité du groupe Edmond de Rothschild, de ses directeurs et employés, ne saurait être engagée pour des dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations, ou autres dépenses qui résulteraient de l'utilisation ou de la distribution de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document. A défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent document sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par le groupe Edmond de Rothschild et les personnes à qui il est délivré. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de ce document et de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés